

Haïti : Cachez cette élection que je ne saurais voir

(<http://www.voltairenet.org/article12431.html>)

Décryptage

Il y a tout juste deux ans, le 29 février 2004, le président haïtien Jean-Bertrand Aristide était renversé par un coup d'État orchestré par la France et les États-Unis. A l'époque, le Réseau Voltaire fut l'un des rares organes de presse à dénoncer une ingérence étrangère dans l'enlèvement du président légalement élu en 2000 et à soutenir que, loin d'être renversé par une insurrection populaire soutenue par une majorité d'Haïtiens à l'exception de gangs pro-Aristide, ce coup d'État était le fait de factions minoritaires. Nous avons décrit l'organisation de ce coup d'État et avons publié une interview de J.B. Aristide, par l'historien Claude Ribbe, dans laquelle il décrivait les conditions de son enlèvement par les forces spéciales états-uniennes.

Dans le même temps, la presse consensuelle occidentale se contentaient de reprendre les communiqués officiels du département d'État et du Quai d'Orsay, et louait l'action de l'opposition « *démocratique* » haïtienne. Aristide était présenté comme un despote brutal, son élection était remise en cause et certains allaient jusqu'à l'accuser d'être un trafiquant de drogue international. La suite des événements allaient totalement tailler en morceaux cette interprétation des événements.

Un an après le coup d'État, le Center for the Study of Human Rights de l'Université de Miami avait rendu un rapport accablant sur les violations des Droits de l'homme depuis le renversement d'Aristide et les images de manifestants réclamant le retour d'Aristide assassinés par les forces du gouvernement fantoche de Gérard Latortue achevaient la fable de la révolution démocratique. Au terme d'un interminable processus de décompte des voix, la Commission électorale a annoncé la victoire de René Préval lors de l'élection présidentielle du 7 février. Ce succès électoral net de celui qui fut Premier ministre de Jean-Bertrand Aristide et qui reste un de ses alliés politiques démontre que l'hostilité des Haïtiens à l'égard de l'ancien président est également un mythe.

Toutefois, ce désaveu par les faits des thèses martelées par la presse mainstream il y a deux ans n'a pas poussé à une repentance massive des experts de l'époque. Alors que le renversement d'Aristide avait suscité une grande fièvre médiatique louant un « *nouvel espoir démocratique* » pour Haïti, l'élection de René Préval n'a pas suscité un tel engouement. Après s'être trompés, les analystes médiatiques préfèrent largement détourner le regard que d'admettre leur erreur tandis que les journalistes occidentaux continuent de dépeindre majoritairement Aristide comme un « despote ».

Dans le quotidien français, *Le Monde*, le journaliste Jean-Michel Caroit reconnaît la victoire de René Préval. Toutefois, il assure que le nouveau président haïtien, s'il a bien été proche de J.-B. Aristide, a désormais rompu avec son mentor. Par conséquent, le lecteur doit en déduire que la victoire de Préval n'est nullement un soutien déguisé à l'ancien président et que tout ce qui a été dit par le passé est vrai.

Dans le *New York Times*, la journaliste et écrivain états-unienne Amy Wilentz brosse un portrait d'Haïti en résumé depuis la chute des Duvalier. Pour elle peu de choses ont changé depuis le départ de la famille kleptocrate il y a 20 ans et cela peut être largement reproché à Jean-Bertrand Aristide qui lui aussi s'est enrichi tout en se présentant comme le représentant du peuple. Dans ce portrait peu flatteur de l'ancien président, la journaliste consacre très peu de temps à la dictature militaire de 1990-1994 ou à l'action du gouvernement intérimaire qui a remplacé Aristide après son enlèvement. Le lecteur ne saura donc rien de l'impact qu'ont pu avoir ces gouvernements dans la situation actuelle d'Haïti. Toutefois, prenant acte de la victoire de René Préval, elle demande aux élites haïtiennes et à Washington d'accepter le verdict des urnes.

Comme on le voit, l'ex-président Aristide garde mauvaise presse, même si les accusations les plus fantaisistes, comme celle d'organisation du trafic de drogue dans les Caraïbes, ont disparu. Cependant, bien que minoritaires, certains journalistes pointent désormais les zones d'ombre des événements de février 2004. S'appuyant sur les déclarations de l'ancien ambassadeur états-unien Brian Dean Curran, les journalistes du *New York Times* Walt Bogdanich et Jenny Nordberg ont dénoncé l'implication de certains membres de l'administration Bush et de l'International Republican Institute (IRI), une des branches de la NED/CIA, dans le coup d'État haïtien et dans l'aide apportée aux rebelles.

Le président de l'IRI et ancien assistant secrétaire d'État à la démocratie dans la première administration Bush, Lorne W. Craner, répond à cet article dans le *Washington Times*. Il dénonce une cabale non fondée menée par des proches d'Aristide et visant à faire oublier que le pays est en proie au chaos depuis sa création et qu'Aristide était un despote. Bref, il n'y a pas lieu de remettre en cause la version médiatique des événements qui avait prévalu en février 2004.

Dans le Miami Herald, le directeur de la Rand Corporation, James Dobbins, qui supervisa les opérations de maintien de la paix en Haïti en 1994, appelle pour sa part à une refonte bipartisane de l'action états-unienne en Haïti. Démocrates et Républicains doivent s'entendre sur la façon de gérer ce pays. L'auteur demande donc que Préval soit soutenu par Washington mais voit son action encadrée. Il ne devra pas laisser revenir Jean-Bertrand Aristide dans le pays, devra accepter dans son gouvernement des ministres de l'opposition et devra accepter de mener des mesures de « réformes économiques », c'est à dire se soumettre aux directives états-uniennes sur le plan économique. En échange, les États-Unis cesseront de soutenir son opposition.

Dans les journaux qui avaient dénoncé le coup d'État en Haïti, le ton hésite entre la joie pour la victoire de Préval et la méfiance face aux risques de nouvelles déstabilisations du pays.

Duncan Campbell, éditorialiste du Guardian, journal qui avait accordé une large place dans ses colonnes aux dénonciations du coup d'État, se réjouit de la victoire de René Préval mais s'inquiète de l'attitude des dirigeants étrangers et des forces d'opposition haïtienne. Selon lui, ces dernières pourraient profiter des rumeurs de fraude pour contester la régularité des élections législatives (réalisées en même temps que la présidentielle et dont le second tour doit avoir lieu le 9 mars) et développer l'instabilité comme ils l'ont fait lors du renversement d'Aristide. Il demande à la communauté internationale de soutenir le président élu.

Dans le journal de gauche libanais *Tyma*, le journaliste Paul Al-ashekar applaudit lui aussi la victoire de René Préval. Pour lui, il s'agit d'une marque de la volonté des Haïtiens de rompre avec le coup d'État orchestré par les troupes états-uniennes (il ne fait pas référence à l'implication française). Pour l'auteur, il est important de reconstruire le pays et c'est à l'ONU qu'incombe cette tâche.

Depuis son exil sud-africain, Jean-Bertrand Aristide partage les sentiments de MM. Campbell et Al-ashekar. Dans une interview au quotidien sud-africain *The Mail-and-Guardian*, il affirme que le vote massif pour René Préval est en réalité un vote pour son retour et une dénonciation de l'action des putschistes. Il demande à la France et aux États-Unis de cesser d'organiser des coups d'État en Haïti et annonce son intention de se concentrer sur l'éducation dans son pays. Il réaffirme les liens entre son pays et l'Afrique du Sud et appelle à une redistribution des richesses en Haïti.

Réseau Voltaire

28 février 2006

Thèmes : [Contrôle de l'Amérique latine](#)

« Haïti : rude transition démocratique »

Auteur : [Jean-Michel Caroit](#)

Jean-Michel Caroit est le correspondant du Monde en Haïti et à Saint-Domingue.

Source : [Le Monde](#) (France)

Référence : « [Haïti : rude transition démocratique](#) », par Jean-Michel Caroit, *Le Monde*, 23 février 2006.

Résumé : Moins d'une semaine après l'officialisation de son élection, René Préval a confirmé que Jean-Bertrand Aristide pouvait rentrer en Haïti. L'ancien président s'est alors empressé de déclarer à la presse internationale qu'il avait le « *droit de rentrer* » et qu'il pensait se consacrer à l'éducation. Les autorités américaines et françaises ont aussitôt fait savoir qu'un tel retour n'était peut-être pas la meilleure voie pour préserver la fragile stabilité politique retrouvée.

L'importante participation à cette élection montre que les Haïtiens n'ont pas perdu la foi en la démocratie. Leur espoir est désormais dans les mains de René Préval, mais aussi dans celles de ses opposants qui doivent reconnaître les résultats de l'élection. Le 19 mars, le second tour des élections législatives sera un

test. Cet espoir dépend également de la communauté internationale, qui devra repenser sa coopération, en réduire les gaspillages et les dysfonctionnements et en accroître l'efficacité au bénéfice des plus pauvres.

Depuis la chute des Duvalier, la « *transition vers la démocratie* » est sanglante et douloureuse. Malgré les centaines de millions d'euros versés, la première République noire est toujours le pays le plus pauvre des Amériques. Il faut noter toutefois qu'une grande partie de l'aide servait aux salaires d'experts étrangers. L'émigration se poursuit donc. Le tourisme et l'industrie ont décliné tandis que les bidonvilles et le sida progressaient. En 1990, Aristide avait joué de son image de curé des bidonvilles pour être élu mais il avait été renversé au bout de neuf mois par l'armée, les nostalgiques de Duvalier et une partie de la bourgeoisie. Il était remis en place en 1994 par Bill Clinton et l'ONU commençait alors son travail d'aide à Haïti. De retour au pouvoir en 2000 au cours d'une élection contestée, Jean-Bertrand Aristide allait développer des pratiques mafieuses et autoritaires en s'appuyant sur les gangs.

M. Préval a pris ses distances avec son mentor, mais incarne encore la part positive de l'héritage, celle de la reconnaissance citoyenne de chaque individu. L'ancienne opposition à Aristide s'est, elle, divisée et a été associée dans l'esprit de la population aux échecs de la période transitoire et de l'aide internationale. En renouant avec la légitimité démocratique, Haïti espère se débarrasser de l'ombre de Jean-Bertrand Aristide qui continue à peser. Mais le défi sera encore plus difficile à tenir si l'ancien président, qui entretient un lobby toujours actif aux États-Unis, revient de son exil. Un contexte qui oblige M. Préval à donner des signes attestant ses évolutions quant au respect de la démocratie.

« La démocratie orpheline d'Haïti »

Auteur : Amy Wilentz

Journaliste et écrivain, Amy Wilentz est l'auteur de *The Rainy Season : Haiti Since Duvalier*. Elle a collaboré à *The Nation*, *The New Republic*, et *The New York Times*.

Source : *New York Times* (États-Unis)

Référence : « *Haiti's Orphan Democracy* », par Amy Wilentz, *New York Times*, 7 février 2006.

Résumé : Il y a 20 ans, Port au Prince célébrait le départ de Jean-Claude Duvalier. Le 7 février 2006, il avait embarqué dans un avion de l'US Air Force pour le sud de la France. Ce jour-là, les rues étaient pleines de monde. Il y eut des chasses aux partisans de l'ancien régime, mais le temps était surtout à la joie et il semblait assuré que la démocratie allait triompher. Toutefois, le dictateur avait quitté le pays en pillant les fonds de l'île.

Après le départ de Duvalier, un conseil électoral fut constitué, une constitution rédigée en 1990 et Jean-Bertrand Aristide devint le premier président haïtien élu honnêtement. Je l'avais rencontré auparavant quand il s'occupait des jeunes dans les bidonvilles. Depuis son élection, en dépit des progrès, Haïti n'a pas changé. Les divisions perdurent entre riches et pauvres, le pays est en faillite et dépend totalement des aides étrangères ou des fonds envoyés par la diaspora haïtienne. Aristide ne changea rien à la situation ; il s'enrichissait pendant que la situation se détériorait. Mais il restait pourtant populaire. Il fut renversé, remis au pouvoir en 1994, réélu en 2000 puis à nouveau renversé en 2004. J'ai appris que dans le même temps, tous les jeunes Haïtiens dont il s'occupait et que j'avais rencontrés sont morts.

Aujourd'hui, les élites haïtiennes et Washington doivent accepter les transformations soutenues par l'électorat.

« Une fausse image d'Aristide »

Auteur : Lorne W. Craner

Ancien conseiller de John McCain et ancien assistant secrétaire d'État pour la Démocratie, les Droits de l'homme et le travail (2001-2004), Lorne W. Craner est président de l'International Republican Institute (IRI), une branche de la National Endowment for Democracy.

Source : [Washington Times](#) (États-Unis)

Référence : « [A false picture of Aristide](#) », par Lorne W. Craner, *Washington Times*, 13 février 2006.

Résumé : Le *New York Times* a affirmé dernièrement que l'International Republican Institute (IRI) et des membres de l'administration Bush avaient sapé l'action de l'ambassadeur états-unien en Haïti et de Colin Powell pour renverser Jean-Bertrand Aristide. J'ai voulu publier une réponse à cet article mais le *New York Times* l'a refusée.

Le journal affirme que l'IRI s'est associé à des rebelles pour renverser Jean-Bertrand Aristide, présenté comme un homme qui voulait augmenter les salaires en Haïti et forcer le monde des affaires à payer des impôts, mais qui n'était pas très doué pour la politique. Contrairement à ce que prétend cet article, Haïti n'a pas sombré dans le chaos en 2004. Il est dans le chaos depuis deux siècles. L'article affirme qu'un groupe de membres de l'administration Bush a sapé l'action de Colin Powell, mais ce dernier a démenti. Les plaintes de l'ex-ambassadeur Curran en Haïti n'ont été soutenues par aucun de ses successeurs ou de ses prédécesseurs et ses dires ne sont validés que par des partisans d'Aristide. De même l'IRI ne s'est pas associé aux rebelles.

Le pire dans cet article est qu'il oublie de préciser que si Aristide a bien été élu démocratiquement, il s'est ensuite comporté en despote.

« Washington doit présenter un front uni à Haïti »

Auteur : [James Dobbins](#)

James Dobbins est directeur de la Rand Corporation. Il a été l'envoyé spécial de l'administration Bush en Afghanistan et il avait supervisé auparavant les opérations de maintien de la paix au Kosovo, en Bosnie, en Haïti et en Somalie.

Source : [Miami Herald](#) (États-Unis)

Référence : « [Give Haiti united message from D.C](#) », par James Dobbins, *Miami Herald*, 26 février 2006.

Résumé : Pendant plus d'une décennie, Washington a été profondément divisé sur la politique à mener vis à vis d'Haïti. En 1994 l'administration Clinton, contre l'avis de l'opposition républicaine virulente, a envoyé des troupes en Haïti afin de ramener au pouvoir le président Jean-Bertrand Aristide. En 2004, dans une initiative condamnée par les Démocrates, l'administration Bush a exilé Aristide hors d'Haïti et des troupes états-uniennes sont à nouveau intervenues dans ce pays pour soutenir la faction qui s'opposait à Aristide.

Pendant ces dix années, les signaux contradictoires envoyés par Washington ont globalement aggravé les divisions politiques endémiques à Haïti. Récemment encore des représentants de l'International Republican Institute, une institution financée par des fonds du gouvernement, fédéral ont mené des actions en Haïti qui, aux dires de l'ambassadeur des États-Unis en place contrecarraient directement ses propres efforts de réconciliation entre Aristide et ses opposants. Vrai ou pas, l'impression retenue à Port au Prince est qu'à Washington les avis divergent et qu'un groupe s'agite activement pour empêcher la réconciliation et hâter la fin de la présidence Aristide.

L'élection de ce mois en Haïti a peut-être enfin cassé cette mécanique. L'administration Bush, qui aurait certainement préféré un résultat différent, a néanmoins persévéré en soutenant le processus électoral afin de favoriser un résultat qui identifie clairement le choix des Haïtiens.

Les bases pour une entente bipartite concernant Haïti existent à Washington. Aristide est parti, et ne devrait pas revenir. Élu par la même base populaire d'Haïtiens pauvres, incultes et désespérés, Préval a obtenu un

mandat politique clair. Les casques bleus de l'ONU devront encore rester pendant des années dans l'île pour permettre à Haïti de renforcer ses institutions de maintien de l'ordre et de respect du droit. Les États-Unis, voisins les plus proches d'Haïti, devraient prendre la direction du mouvement d'aide qui doit permettre à Haïti de construire ses institutions et combattre la misère dont souffre depuis longtemps la population.

Préval doit être encouragé à être ouvert et pluriel dans son choix de ministres et de conseillers. L'opposition doit être encouragée à accepter les résultats de l'élection et à collaborer avec le nouveau gouvernement. Personne à Washington ne doit soutenir les éléments dissidents en Haïti qui cherchent à contester les résultats électoraux. On ne doit pas laisser des personnalités payées par des fonds fédéraux à Port-Au-Prince contrecarrer les politiques mises en œuvre par l'ambassadeur états-unien.

La longévité d'une telle entente états-unienne dépendra fortement de la façon dont Préval gère ses nouvelles responsabilités. Pendant son mandat de 1996 à 2001, les fonctionnaires états-uniens ont reconnu que Préval est essentiellement quelqu'un d'honnête, d'accessible et désireux d'agir contre les abus au sein de son propre régime. Par contre il manque de dynamisme et il est réticent à mener à bien les réformes économiques indispensables. Sans Aristide dans son dos, Préval sera peut-être plus incisif cette fois-ci.

Les partis d'opposition qui tenaient alors le parlement doivent aussi prendre une part de la responsabilité des opportunités manquées, elles avaient alors bloqué la majeure partie des mesures nécessaires à l'obtention des milliards de dollars d'aide internationale. Or, le parlement haïtien qui émerge de cette dernière élection risque bien d'être dominé par les mêmes figures de d'opposition.

Ce n'est que si les deux forces politiques à Washington présentent un front uni que l'on peut avoir une chance de convaincre les diverses factions haïtiennes de travailler ensemble pour le bien de leur pays.

« Un pays en ébullition »

Auteur : [Duncan Campbell](#)

Duncan Campbell est journaliste et éditorialiste au Guardian.

Source : [The Guardian](#) (Royaume-Uni)

Référence : « [A country at boiling point](#) », par Duncan Campbell, The Guardian, 21 février 2006.

Résumé : 200 ans après avoir obtenu son indépendance, Haïti a survécu à un processus électoral interminable qui aurait pu le replonger dans le chaos. La victoire de René Préval est indiscutable. Il est désormais essentiel que la communauté internationale et surtout les pays qui ont le plus d'influence en Haïti reconnaissent sa victoire et s'assurent qu'aucune tentative pour saper son autorité ne sera orchestrée de l'intérieur ou de l'extérieur du pays comme ce fut le cas pour Jean-Bertrand Aristide.

Préval est le seul président haïtien élu à avoir terminé son mandat sans coup d'État. Son élection marque le désir des haïtiens de voir un président combattre la pauvreté et la corruption. La victoire de Préval ne garantit pas la résolution des problèmes, mais l'absence de confirmation de sa victoire mènera à coup sûr au chaos. Les adversaires de Préval doivent reconnaître sa victoire. Il faut également enquêter sur les rumeurs de fraudes électorales. Si la lumière n'est pas faite sur cette affaire, il y aura des doutes sur la composition du parlement, il ne sera pas légitime et l'instabilité se poursuivra. Enfin, il faut aider Haïti à se reconstruire.

« Haïti : La plus riche scène électorale vécue par le pays le plus pauvre de l'Amérique latine »

Auteur : [Paul Al-asheka](#)

Paul Al-ashekar est journaliste libanais. Il est correspondant de plusieurs grands journaux arabes dont Alhayat, Al Watan et Assafir. Il est spécialisé dans les affaires des pays de l'Amérique latine, où il réside actuellement.

Source : [Tymat](#) (Liban)

Référence : « (en arabe, impossible à reproduire) », par Paul Al-ashekar, Tyma, 18 février 2005.

Résumé : Dix jours après des élections présidentielles et parlementaires, qualifiées de remarquables et historiques, Haïti retrouve son ancien président René Préval. Ayant eu la majorité des voix, ce dernier a écarté la possibilité d'organiser un deuxième tour.

Certes, les Haïtiens n'ont pas manqué l'occasion pour exprimer leur joie, mais surtout leur espoir que le président élu leur assurera la paix et la prospérité longuement souhaitées. Pour cela, des milliers d'Haïtiens sont descendus dans les rues, durant les cinq derniers jours, pour dénoncer ce qu'ils ont qualifié de « *falsification effrayante des résultats* ».

René Préval semble vouloir fonder un pays démocratique. Cela s'est manifesté dans ses propos, et notamment quand il a fait valoir que son mandat sera sûrement transitoire, et que le président déchu, Jean-Bertrand Aristide, exilé en Afrique du sud, a le droit de revenir chez lui.

Deux ans après l'éloignement d'Aristide, lors d'une vague opération orchestrée et mise en place par les forces états-uniennes, la situation, dans la majorité du pays, s'améliore de plus en plus grâce aux « casques bleus », composés, en gros, de soldats latino-américains, maghrébins, yéménites et jordaniens.

En fait, la situation d'Haïti, la « *Somalie d'Amérique* », qui est le premier pays noir ayant obtenu son indépendance en 1804, est critique. C'est l'État le plus pauvre de toute l'Amérique latine, sans infrastructure ni services primordiaux. De ce fait, l'Organisation des Nations Unies est appelée à s'appuyer sur la légitimité du dernier scrutin pour soutenir le développement dans tous les domaines, et surtout pour que la paix règne dans le pays.

« Haïti a voté en faveur de mon retour »

Auteur : Jean-Bertrand Aristide

Jean Bertrand Aristide est l'ancien président constitutionnel d'Haïti. Il fut enlevé le 29 février 2004 par les forces spéciales états-uniennes après avoir été menacé par les émissaires français Régis Debray et Véronique de Villepin. D'abord détenu en Centrafrique, il est aujourd'hui en exil en Afrique du Sud. Jusqu'aux élections de février 2006, 67 États d'Afrique et des Caraïbes l'ont reconnu comme seul dirigeant légitime d'Haïti.

Source : [The Mail-and-Guardian](#) (Afrique du Sud)

Référence : « [Haiti voted for my return](#) », par Jean-Bertrand Aristide, The Mail-and-Guardian, 24 février 2006. Ce texte est adapté d'une interview.

Résumé : Ce qui s'est passé le 2 février est très clair : les gens sont allés voter car ils voulaient organiser un plébiscite dénonçant mon kidnapping de 2004. Ils ont dit non au coup d'État, non au kidnapping. En votant pour Préval ils ont voté pour mon retour. C'est ce qui a été dit par les gens dans les bureaux de vote et cela a été dit très clairement, non au coup d'État, oui à la démocratie.

Le peuple haïtien est intelligent. Il est illettré à 70% mais il n'est pas stupide. Il sait ce qui doit être fait. C'est un peuple qui s'est toujours battu pour sa dignité. Voter est pour lui une question de dignité. Il n'accepte pas qu'on lui impose des dirigeants par coup d'État, qu'on bafoue son vote, car pour lui cela est équivalent à bafouer sa dignité. Les gens sont allés voter parce qu'ils voulaient lutter démocratiquement pour leur dignité. C'est pour cela qu'ils ont voté pour mon retour.

Mais ce n'est pas simplement mon retour qui est en cause, cela va bien au-delà de ma personne. C'est une lutte pour la dignité par un peuple dont la volonté a trop souvent été bafouée par des coups d'État - 35 coups d'État en 200 ans d'indépendance, cela suffit. Le peuple haïtien a dit qu'il voulait des transitions politiques via des élections. L'ONU, la France et les États-Unis doivent comprendre cela. Ils parlent tout le temps de liberté et de démocratie ; j'espère qu'ils vont enfin respecter les droits démocratiques de mon pays.

En 1990 le peuple m'a élu président. Il y a eu un coup d'État en 1991. Le peuple m'a à nouveau élu en 2000. Il y a eu un autre coup d'État en février 2004. À nouveau, en février 2006 le peuple a voté pour mon retour. Les Haïtiens connaissent leurs droits et exigent que les autres les respectent.

Quel avenir pour moi, maintenant ? J'aime enseigner. Avant d'avoir été élu deux fois, j'étais enseignant. Maintenant je le fais à l'université en Afrique du Sud. De retour chez moi je veux m'investir dans l'enseignement. Quand j'ai été élu il n'y avait que 34 écoles secondaires publiques dans le pays, aujourd'hui il y en a 138. L'enseignement a toujours fait partie de mes rêves. En Haïti nous n'avons que 1,5 médecins pour 11 000 habitants, nous avons donc fondé une université et une faculté de médecine qui comptait 247 étudiants. Malheureusement ceux-ci ont été chassés de l'université quand le coup a eu lieu. Investir dans l'éducation c'est investir dans le développement humain.

Regardez Nelson Mandela. Il a passé 27 ans en prison. Quand il en est sorti il a aidé son pays à passer de l'apartheid à la démocratie. En tant qu'ancien président il continue de servir son peuple, sans être président je vais continuer à servir mon peuple par le biais de l'enseignement. Desmond Tutu, en visite à Haïti le mois dernier, a dit que cela lui rappelait les jours anciens de l'apartheid. C'est une bonne analyse car, alors que nous avons été le premier pays noir indépendant depuis 1804, nous sommes encore divisés par les murs de l'apartheid qui permettent à 1% de la population de détenir 51% des richesses nationales, tandis qu'une immense majorité vit avec moins d'un dollar par jour.

L'Afrique du Sud est une inspiration pour beaucoup de pays, y compris Haïti. Elle nous montre qu'on peut amener riches et pauvres, gouvernement et société civile à unir leurs forces dans l'esprit de l'Ubuntu, du dialogue et de la justice. On peut cesser d'élever des murs d'apartheid et les remplacer par des ponts de solidarité. C'est pour cela que je suis plus qu'heureux de continuer à m'investir dans l'enseignement. Si la politique c'est servir le peuple, alors on peut se faire élire président et servir le peuple. C'est ce que j'ai fait. Mais on peut tout aussi bien être un citoyen normal et continuer à être au service du peuple. C'est ce que je compte faire.

Note : Ce document n'engage que son auteur et en rien le site Internet *Lutte de classe*.